

État social ? Y voit-on l'ombre de société populaire ? Non, c'est un homme, un homme parlant seul, et faisant faire tous les autres à

Si forte virum quem

Conspicere, tamen; **VIRO.**

un homme qui par l'ascendant, la souveraineté, le pouvoir de sa raison, a commandé toutes les volontés, et dirigé toute l'action, qui a formé la société, en y instituant pour le salut commun, les fonctions qu'on peut appeler organiques du corps social. C'est en un mot, un pouvoir qui a créé des devoirs. Dira-t-on que le peuple pouvoit refuser de lui obéir ? Non, il ne dépendoit pas de lui de refuser le moyen de conservation dont l'évidence frappoit tout les esprits. Il ne le pouvoit pas, à moins que par choix, il ne voulut périr, et sa puissance de refuser n'étoit que la puissance qu'a l'homme de se donner la mort. Mais cette raison puisante, qui s'est fait obéir, est-ce du peuple qu'il l'avoit reçue ? Ne l'avoit-il pas en lui même comme don de la nature, ou plutôt de son auteur, père des sociétés humaines, qui veut la conservation de son ouvrage, qui a distribué entre les hommes les dons divers de l'esprit, et la faculté qui conseille et la faculté qui consent, et la faculté qui commande et obéit, car consentir c'est obéir.

Le consentement de la peuplade, au pouvoir d'un seul homme, n'a donc été ni volontaire, ni forcé. Il a été nécessaire.

Le pouvoir auroit été tout aussi indépendant de l'assentiment du peuple dans son origine ; si à la place des dangers inopinés qu'içi auroient donné naissance, on supposoit qu'un homme plus éclairé que les autres, frappé de l'excès d'ignorance et de misère où il les auroit vus plongés, leur eut donné des lois, leur eut enseigné les arts, et eut obtenu ainsi, par l'ascendant de son génie, un pouvoir qu'un peuple ne pouvoit refuser à son bienfaiteur. Aussi, les plus anciennes traditions de la mythologie nous montrent des peuples instruits dans l'art de vivre, et engendrés, pour ainsi dire, à la société par des hommes dont la reconnaissance fit bien plus que des rois, puisqu'elle en fit des dieux. Suivons les développemens naturels de cette première société ; car, une fois formée, elle ne rentre plus dans l'état insocial d'où elle est sortie, elle pérît, ou elle avance ; née d'un danger commun, elle est retenue par les dangers qui la menacent ; dans le lien politique, et de son nouvel état, sortent de nouveaux périls.

Des ennemis extérieurs menacent son existence, des ennemis intérieurs, sa tranquillité, et les méchans font un effort continual pour se soustraire aux lois de la société, en troubler le repos, et auant qu'il est en eux, attenter à leur existence.

Il faut une force contre l'ennemi extérieur, c'est l'armée, et une force contre l'ennemi intérieur, c'est la justice ou le jugement.

Juger et combattre, sont donc les deux fonctions naturelles, primitives, essentielles du pouvoir.

Dans les premiers temps, le roi jugeoit seul, et quelquefois combattoit seul, et il y a plusieurs exemples dans l'histoire des plus anciens âges, de guerres entre deux nations décidées par le combat singulier de leurs rois ou de leurs chefs.